

et le calme de la nuit, s'accomplissait mieux que celle du déjeuner; et le mouvement péristaltique de l'intestin, sollicité par l'ingestion des aliments, provoquait le soir l'évacuation des aliments mal élaborés qui avaient été pris au repas du matin.

J'ai rencontré des névropathiques qui avaient de la diarrhée, si elles ne restaient pas couchées après leurs repas. Il semble que, dans ce cas, il y ait une incitabilité exagérée du muscle intestinal, que le moindre mouvement met en jeu. Chez une malade qui accusait dernièrement ce trouble morbide, je conseillai l'usage d'une ceinture ventrale pour immobiliser, autant que possible, les anses intestinales ou, du moins, pour atténuer le retentissement des ébranlements causés par les mouvements du tronc.

Chez un plus grand nombre de malades, la diarrhée ne se montre que le matin. Le malade se réveille avec des borborygmes et du malaise abdominal; il a une ou plusieurs selles liquides, et le reste du jour il n'a pas d'évacuations, ou quand il en a elles sont solides. Comme si, pendant le sommeil, l'action de l'intestin était incomplète ou troublée; ou comme si, encore, le tube digestif, après avoir satisfait à l'élaboration d'un premier repas, n'était pas apte à en digérer un second. Il y a en effet un certain nombre de personnes (et j'ai vu cette disposition être héréditaire) qui arrivées à l'âge moyen de la vie ne peuvent supporter qu'un seul repas, et qui, à cette condition, jouissent d'une excellente santé.

Sous quelle forme la fluxion herpétique se manifeste-t-elle dans l'intestin? L'observation directe ne l'a pas encore déterminé. On peut suivre jusqu'à l'anus les affections herpétiformes. On les retrouve sur la langue, le voile du palais et le pharynx; au delà, nous n'avons aucun renseignement sur le mode morbide qu'elles peuvent revêtir. S'expriment-elles sous une forme commune, ou la spécialité de la cause produit-elle des lésions spéciales? J'ai discuté cette question à propos de l'herpétisme utérin; et elle se pose ici dans les mêmes termes.

Certaines affections de la peau, regardées comme parasitaires, peuvent intervenir dans l'étiologie de la diarrhée, au même titre que les affections herpétiques proprement dites. Ainsi, j'observais, il y a quelques semaines, une récurrence de diarrhée chez un homme arthritique, sujet à cette indisposition depuis dix-huit ans, mais qui avait cessé d'en souffrir depuis plusieurs mois; le trouble intestinal avait succédé à la guérison rapide, à l'aide de lotions sulfureuses, d'un pytiriasis versi-

color qui avait pris des proportions gênantes, et qui se reproduisait assez périodiquement vers le printemps.

Cette alternance d'un trouble sécrétoire de l'intestin avec une affection parasitaire peut paraître une objection à la doctrine que je soutiens ici, qui admet les rapports pathogéniques, la connexité diathésique de certaines affections des membranes muqueuses avec l'herpétisme. Il n'en est rien. Quand la lésion cutanée est ancienne, étendue, elle constitue une habitude congestive de la peau qui peut exercer une action révulsive efficace au profit du tégument interne.

En outre, la plupart des affections parasitaires ne doivent pas être considérées comme purement extérieures et accidentelles; elles se développent sur un terrain morbide spécial. Comme je l'ai fait remarquer ailleurs (1), on peut les comparer à ces lichens qui, au milieu d'une forêt, vont choisir les végétaux affaiblis par l'âge ou par la maladie, et respectent les arbres voisins de même âge, de même essence. Je suis convaincu qu'il en est de même du pytiriasis. Comme le muguet, il suppose une altération des sécrétions tégumentaires, développées sous les mêmes influences que les affections dartreuses proprement dites, et il ne paraît pas en différer essentiellement. Le phytoderme qui le caractérise est plutôt l'expression que la cause de la maladie (2).

La diarrhée dartreuse me paraît, en général, atteindre plus profondément la nutrition que la diarrhée arthritique proprement dite: elle amène quelquefois rapidement l'anémie et l'amaigrissement. Dans la diarrhée herpétique comme dans la diarrhée arthritique, les caractères des selles m'ont paru variables. Souvent accompagnées de coliques, elles renferment parfois des mucosités ressemblant à du frai de grenouille. Dans ce cas, la diarrhée paraît avoir surtout pour point de départ une altération du gros intestin.

Dans d'autres cas, une sensation de besoin impérieux, gênante plutôt que douloureuse, précède immédiatement l'expulsion de matières pultacées, offrant parfois une odeur très-fétide. Dans ce cas, une flatulence intestinale accompagne et annonce habituellement la diarrhée.

J'ai connu plusieurs hypochondriaques, de race arthritique, qui rendaient des matières vermicellées, multicolores, mélange, probablement,

(1) *Traité de l'angine glanduleuse*. 1855.

(2) Des parasites qui ont une vie bien plus considérable, comme les entozoaires, ne vivent pas également bien dans tous les milieux intestinaux. Il en est où ils se complaisent particulièrement. L'âge peut même modifier cette disposition; ainsi les lombrics et les oxyures sont plus communs chez les enfants que chez les adultes.

de mucosités concrètes et de matières mal digérées, filées à travers des bourrelets hémorroïdaux.

Chez quelques malades, les évacuations n'ont lieu qu'une fois par jour, mais elles ne sont qu'en partie moulées, et, après l'expulsion de quelques bols fécaux, qui adhèrent au vase et semblent renfermer une proportion considérable de bile, ils rendent une matière pultacée évidemment bilieuse. Dans ce cas, le trouble fonctionnel qui produit la diarrhée paraît avoir son origine dans le foie.

Les caractères des selles sont, du reste, variables chez le même sujet : tantôt pultacées et bilieuses, peu fréquentes; tantôt glaireuses, elles peuvent devenir séreuses, et alors se répéter vingt à trente fois dans les vingt-quatre heures, pour reprendre ensuite la consistance pultacée. Chez les arthritiques, ces exaspérations ont paru quelquefois provoquées par l'impression du froid.

J'ai dit comment j'avais combattu le flux dysentérique et rétabli, à l'aide de très-petites doses de calomel, l'action de la glande hépatique, dont l'état congestif s'est rapidement modifié. Les lavements à l'azotate d'argent réclament une part importante dans le résultat obtenu. Je vous ai indiqué comment je les administrais, suivant l'âge, les forces, l'excitabilité du sujet, et le mode du travail morbide. Je commence ordinairement chez l'adulte par dix ou vingt centigrammes d'azotate d'argent cristallisé, dissous dans cent vingt-cinq grammes d'eau distillée; on verse cette solution dans une seringue de verre et on l'injecte rapidement; puis à la seringue de verre on substitue la canule d'un irrigateur rempli au tiers d'eau distillée pour pousser et étendre l'action du topique sur une plus grande partie de l'intestin. Ces lavements sont répétés à des intervalles plus ou moins rapprochés, suivant l'effet produit : s'ils causent d'emblée une vive douleur, si la sensibilité de l'organe malade est très-développée, on met un jour d'intervalle entre chaque lavement; le soir, on pourra administrer un demi-lavement avec de la décoction de pavots et de l'amidon. S'ils sont bien supportés, on les répète plusieurs jours de suite. Puis, après avoir obtenu la modification thérapeutique qu'on espérait, après avoir arrêté ou du moins considérablement diminué la diarrhée, on reviendra encore aux lavements de nitrate d'argent à des intervalles de plus en plus éloignés, et on y reviendra d'autant plus longtemps que l'affection diarrhéique aura été plus ancienne et plus rebelle. C'est une loi très-générale en thérapeutique, applicable à presque toutes les affections qui ont persisté pendant longtemps, ou à celles qui, sans être anciennes, ont profondément impressionné l'orga-

nisme : il ne faut pas cesser brusquement l'emploi des modificateurs qui les ont fait disparaître; il faut en prolonger l'usage au delà du moment où les fonctions sont redevenues normales.

Ainsi, quand par l'hygiène et par l'emploi de certains médicaments internes on fait disparaître des diarrhées qui duraient depuis plusieurs années, il faut prévenir les malades qu'à la diarrhée succédera la constipation, mais qu'ils ne doivent pas pour cela abandonner immédiatement le traitement; que cette constipation est une phase presque nécessaire, par laquelle ils doivent passer avant de retrouver l'équilibre fonctionnel. Seulement la présence prolongée des fèces dans l'intestin peut y ramener une irritation qui aboutisse à une rechute; il est alors important de vider l'intestin toutes les vingt-quatre, toutes les quarante-huit heures au plus, par des lavements émollients, tout en insistant sur les médications antidiarrhéiques.

Quand pendant huit à quinze jours les malades auront rendu des selles solides, on diminuera alors la dose des médicaments employés. Je dis quand les malades auront rendu des selles solides : beaucoup se croient guéris quand ils n'ont plus d'évacuations ou quand ces évacuations n'ont lieu qu'à plusieurs jours d'intervalle; il faut les avertir que la fréquence des selles n'est qu'un élément secondaire de la diarrhée; son caractère fondamental est leur liquidité.

C'est après avoir bien éprouvé la solidité du rétablissement qu'on peut diminuer les doses des médicaments antidiarrhéiques; on les administrera ensuite à des intervalles de plus en plus éloignés : pendant quelque temps, on ne les donnera que tous les deux jours, puis tous les trois jours, puis pendant quelque temps encore, une ou deux fois par semaine seulement.

Ces règles sont surtout applicables aux médicaments internes, qui vont bientôt nous occuper. Pour les lavements avec le nitrate d'argent, je n'ai jamais eu l'occasion d'en donner plus de 10 ou 12, et un nombre moindre a été en général suffisant; la dose a été rarement au delà de trente centigrammes de sel lunaire; chez les petits enfants, je m'en tiens ordinairement à un ou deux centigrammes.

Avant de recourir à la solution d'azotate d'argent, j'avais prescrit des quarts de lavement avec cent grammes de mucilage de gomme, six à huit grammes de sous-azotate de bismuth et huit à dix gouttes de laudanum de Sydenham. Cette formule convient dans la période aiguë après l'emploi des émollients.

Si l'irritabilité de l'intestin est très-modérée, on pourra employer avec

avantage la décoction de ratanhia ou d'autres composés tanniques, en les additionnant de laudanum, dans les cas où le gros intestin est le foyer principal du travail morbide.

Je me rappelle qu'en 1843, remplaçant Magendie à l'Hôtel-Dieu, je reçus dans le service dont j'étais chargé une femme affectée de diarrhée depuis sept ans. Elle était cachectique au plus haut degré, jaune, maigre, rendue incapable par sa faiblesse de se livrer à aucun travail. Beaucoup de médications avaient échoué contre cette diarrhée si invétérée; les lavements à l'azotate d'argent en triomphèrent; et quelques années après je rencontrai cette malade, méconnaissable, tant elle était engraisée; elle se fit reconnaître pour m'apprendre que sa guérison ne s'était pas démentie depuis sa sortie de l'hôpital.

Voici une autre observation de diarrhée rebelle, datant de cinq ans et demi, guérie par les lavements à l'azotate d'argent.

Jean C..., charbonnier, âgé de vingt-sept ans, entra à la Pitié le 6 février 1866. Il était affecté d'un érysipèle de la face à son déclin. C'était la troisième fois que cet exanthème se manifestait dans l'espace de trois mois. L'examen du cœur faisait constater une hypertrophie de l'organe avec induration et insuffisance des valvules sigmoïdes aortiques, exagération de la matité précordiale, double bruit de souffle à la base se propageant suivant la direction de l'aorte, le premier faible et doux, le second rude et fort. Mais le trait saillant de la maladie était une altération générale de la nutrition portée jusqu'à la cachexie, et qui s'expliquait par une diarrhée chronique très-intense. Depuis cinq ans et demi, ce malade rendait chaque jour 10 à 12 selles liquides. Cet état paraissait entretenu par une mauvaise hygiène alimentaire, et il n'avait jamais rien fait pour y remédier.

Le trouble de la circulation cardiaque porté à un certain degré produit une congestion passive de la muqueuse intestinale, qui peut s'exprimer par la diarrhée. On pouvait se demander si les lésions constatées dans le cœur n'avaient pas contribué à la résistance de celle-ci. L'examen des fonctions circulatoires me conduisit à repousser cette interprétation. Quand l'érysipèle eut complètement disparu et que les forces eurent été un peu relevées par les toniques, j'opposai à cette diarrhée opiniâtre le diascordium, la thériaque, le sous-nitrate de bismuth; mais tous ces médicaments demeurèrent sans effet. Guidé alors par la direction des douleurs qui suivaient le contour du gros intestin, je pensai qu'il était le foyer du travail morbide, et je me décidai à diriger sur lui l'action médicatrice. En conséquence, après avoir prescrit un régime sévère, composé exclusivement de bouillons et de potages, je fis prendre au malade des lavements avec une

solution de trente centigrammes d'azotate d'argent dans cent vingt-cinq grammes d'eau. On continua ces injections tous les deux jours, en portant la dose du sel lunaire à trente-cinq et quarante centigrammes.

A partir du second lavement, une amélioration considérable fut obtenue; il n'y eut même qu'une selle par jour ou même tous les deux jours, mais ces selles étaient encore liquides.

Le 6 mars, il n'y avait pas eu d'évacuations depuis trois jours; on donna un sixième lavement après quatre jours d'intervalle. Le lendemain il y eut une selle solide; l'alimentation fut peu à peu augmentée; les lavements furent de plus en plus espacés, puis abandonnés complètement, et le malade sortit le 22 mars, parfaitement guéri de sa diarrhée.

La nature des selles, la présence de mucosités distinctes dans les fèces, la localisation de la sensibilité et des douleurs sur le trajet du gros intestin, me paraissent constituer des indications importantes pour l'emploi des lavements médicamenteux, et en particulier pour l'injection d'un soluté d'azotate d'argent, quand la diarrhée a résisté aux autres médications.

Depuis plusieurs siècles, l'ipécacuanha est regardé comme un des agents les plus efficaces dont l'art dispose dans le traitement de la dysenterie; la racine antidysentérique, momentanément proscrite sous le règne exclusif du broussaisianisme, a repris dans la thérapeutique de cette affection le rang que les siècles précédents lui avaient assigné. On l'administre généralement aujourd'hui en décocté à doses fractionnées, d'après la méthode dite brésilienne; quelques médecins le donnent à doses concentrées pour provoquer un effet vomitif. J'ai adopté cette dernière méthode toutes les fois que la dysenterie est accompagnée d'embarras gastrique, complication très-fréquente, et si je n'obtiens pas en même temps d'effet purgatif, je cherche à le provoquer en donnant après le vomissement soit du décocté d'ipéca, soit de petites cuillerées à café de sirop d'ipéca.

Quand à l'attaque de dysenterie aiguë succède un catarrhe chronique de l'intestin, et dans les autres formes de colite chronique, l'ipéca peut intervenir encore d'une manière efficace, administré en lavement.

Ce mode d'administration est d'un usage populaire dans le Pérou; il m'a été enseigné par des malades péruviens qui ont rapidement guéri sous mes yeux, grâce à cette médication, de récidives de diarrhée, dont ils avaient contracté le germe en Amérique, et qui avaient résisté à d'autres médications. Un praticien distingué de Paris, le docteur Acosta, qui a longtemps exercé en Amérique, m'a dit s'être sou-

vent servi avec succès de ce remède dans les colites chroniques. Le docteur Leclerc, de Plombières, qui a appris cette méthode des mêmes Péruviens qui me l'ont enseignée, m'a dit en avoir fait un très-fréquent et très-heureux usage. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de constater l'efficacité de ce moyen : en ce moment j'ai dans mes salles plusieurs malades guéris, par cette méthode, de diarrhées qui duraient depuis plusieurs mois. Parmi eux est une jeune fille tuberculeuse, dont la diarrhée remontait à plus de deux mois; les premiers lavements l'ont fait disparaître.

[ Faites bouillir pendant un quart d'heure 2 grammes d'ipéca concassé dans 125 grammes d'eau et passez. ]

On administre d'abord au malade un lavement de guimauve pour nettoyer les intestins, et on injecte ensuite ce décocté tiède. Ces lavements produisent habituellement une sensation de calme et d'apaisement et font disparaître la douleur et le ténesme; ils sont retenus avec une très-grande facilité, j'ai vu des malades les garder vingt-quatre heures et plus.

On les donne d'abord tous les jours ou tous les deux jours, selon l'effet produit; puis, quand la diarrhée est arrêtée, on en donne quelque temps encore tous les deux jours, puis seulement une à deux fois par semaine, prolongeant plus ou moins l'emploi du modificateur, suivant l'ancienneté et l'opiniâtreté de l'action morbide.

En présence de ces résultats, il est difficile de ne pas admettre que l'ipéca exerce une action topique sur la muqueuse malade.

Bien que dans la dysenterie et dans certaines diarrhées chroniques le gros intestin soit particulièrement affecté, cette localisation n'est pas absolue et les médicaments administrés par la bouche, ceux-là mêmes qui sont destinés à exercer une action topique, sont d'utiles auxiliaires du traitement. A plus forte raison on administrera efficacement de cette manière les médicaments qui doivent être absorbés et agissent par l'intermédiaire du système nerveux, comme les préparations opiacées. Dans les autres formes de diarrhée chronique, ce mode d'administration est bien plus puissant encore.

Les principaux médicaments qu'on introduit dans l'estomac pour combattre la diarrhée chronique sont l'opium et ses préparations, les astringents, les poudres absorbantes, les modificateurs topiques dits substitutifs.

L'opium convient surtout dans les cas où il existe une grande irritabilité de l'intestin, où la diarrhée est accompagnée de douleurs gastro-intestinales. L'opium, outre son action sur la sensibilité de la tunique interne et sur la contractilité de l'intestin, exerce encore une influence

incontestable sur les sécrétions des membranes muqueuses, qu'il diminue en même temps qu'il exagère celles de la peau. On peut le donner seul ou uni aux astringents et aux absorbants, Trousseau le prescrivait avec l'ipéca et le calomel dans certaines formes de diarrhée.

Il faut se rappeler que l'opium, chez certains sujets, est mal toléré et provoque ou augmente les phénomènes de l'embarras gastrique; aussi, quand la langue est pâteuse, quand l'activité digestive est languissante, je m'abstiens autant que possible de préparations opiacées, ou du moins je ne les administre pas par la bouche; mais on n'en évite pas toujours les inconvénients en les donnant en lavement: on rencontre des personnes chez lesquelles les plus petites doses d'opium, quelle que soit la voie par laquelle on les introduit dans l'organisme, produisent des troubles gastriques et même des vomissements. L'extrait thébaïque, la codéine, le diascordium, la thériaque, sont les préparations les plus usitées, soit seules, soit associées aux amers ou au sous-nitrate de bismuth.

Pour simplifier ces électuaires dont la complexité est injustifiable aux yeux de la science moderne, j'en ai fait une sorte d'extrait qui renferme avec de l'extrait thébaïque en quantité définie des amers, des astringents et des aromatiques. Ces derniers, que j'ajoute habituellement à l'opium, lui servent de passeport et le font mieux supporter par l'estomac. Aussi, quand je prescris l'opium en teinture, je lui associe habituellement la teinture d'anis et l'alcoolat de menthe. Voici la formule de cet électuaire :

Poudre de colombo.....	6 grammes.
Extrait de ratanhia.....	6 —
Cachou (1).....	4 —
Cascarille.....	4 —
Poudre d'anis.....	} aa 4 —
— de fenouil.....	
Essence de menthe.....	0,50 centigr.
Extrait thébaïque.....	0,40 —
Conserve de roses.....	q. s. Divisez en 80 pilules.

Conservez ces pilules dans un mélange de 6 grammes de craie précipitée et de 4 grammes de sous-azotate de bismuth.

J'en donne de quatre à six par jour, vingt à trente minutes ayant les repas, ou au réveil chez les malades qui ont des diarrhées matinales périodiques.

Chez quelques malades, la teinture thébaïque, le laudanum, l'élixir

(1) Quelquefois je remplace le cachou par l'extrait de monésia.

parégorique agiront mieux que les préparations solides, ce que nous constatons également pour d'autres médicaments; on les administre à la dose de quelques gouttes, dans une boisson aromatique ou amère, quelques minutes avant les repas.

Parmi les astringents, ce sont les composés tanniques auxquels on a le plus souvent recours : le cachou, la gomme Kino, le ratanhia à petites doses, et mêlés à d'autres substances, comme le sous-nitrate de bismuth ou la craie.

Le guarana, le monesia, l'inga, ont été préconisés dans la diarrhée chronique; on administre ces médicaments aux mêmes doses que le ratanhia, et ils paraissent avoir des propriétés très-analogues. Le monesia, suivant quelques expérimentateurs, devrait lui être préféré.

L'alun a été également préconisé comme antidiarrhéique. J'ai vu des malades qui se trouvaient bien de mettre une pincée de poudre d'alun dans du vin ou dans du lait.

J'ai vu l'infusé d'écorces d'oranges amères et la poudre de cannelle guérir une diarrhée qui, depuis deux ans, avait résisté à toutes les médications. La malade avait été même inutilement à Plombières. Elle suivit ce traitement sur le conseil d'un médecin anglais. On peut prendre la poudre de cannelle à la dose d'un demi-gramme à un gramme, le soir en se couchant, délayée dans l'infusé amer; on répète l'usage de celui-ci avant les principaux repas.

La cannelle renferme du tannin, son principe aromatique est tonique. On emploie quelquefois l'écorce d'oranges amères desséchée et pulvérisée. Elle renferme un principe aromatique, un principe amer et une variété de tannin. Je fais assez souvent prendre la poudre de cannelle dans du lait auquel elle communique une saveur agréable.

Parmi les amers, on préfère surtout ceux qui renferment un principe astringent, comme le quassia amara, le quassia simarouba, le colombo; ils exercent sur les organes digestifs et sur l'estomac en particulier une action tonique souvent très-utile dans les diarrhées chroniques. On emploie à ce titre, en Angleterre, une écorce de fruit de la famille des aurantiacées, désigné sous le nom de Bail ou Baël; je l'ai remplacée avec succès par le sirop d'écorces d'oranges amères, que j'associe ordinairement à la décoction de colombo et, dans quelques cas, à la teinture de noix vomique, ou à la teinture amère de Baumé, si la diarrhée est compliquée de flatulence ou d'autres phénomènes dyspeptiques.

Plusieurs fois, j'ai vu la bière, substituée à l'eau rougie, faire cesser des diarrhées qui persistaient depuis plusieurs années; tandis que chez

d'autres personnes elle provoque des selles liquides; elle m'a paru surtout utile chez les malades qui ne peuvent supporter les acides: l'eau-de-vie ou les vins alcoolisés, étendus dans une grande quantité d'eau ordinaire, ou mieux encore d'une eau minérale digestive comme celles de Renaison, Pougues, Vals, Saint-Jean, etc., pourront, dans ce cas, être mieux supportés que les vins légers, qui s'acidifient trop facilement dans l'estomac.

Je n'emploie guère les sels de fer par la bouche que dans les diarrhées compliquées d'anémie; je préfère alors les persels, qui ont une propriété astringente. Cependant, dans certaines colites, on peut prescrire des lavements avec du perchlorure de fer à petites doses, additionné de laudanum. Graves a préconisé le sesquinitrate de fer dans les diarrhées chroniques.

Le sous-nitrate de bismuth, dont Monneret a puissamment contribué à rappeler les propriétés antidiarrhéiques, est d'une incontestable utilité chez un grand nombre de malades. Je ne l'ai jamais administré aux doses énormes préconisées par Monneret, et je ne vais guère, chez l'adulte, au delà de six à douze grammes par jour: à l'exemple de Trousseau, je l'associe souvent à la craie précipitée, surtout dans les cas de flatulence, de selles vertes et de rapports acides. Chez quelques malades, on le suspendra dans un mucilage de gomme, avec quelques gouttes de laudanum. Ordinairement on le donne immédiatement avant le repas, enveloppé dans du pain azyme ou suspendu dans un liquide. La bière, par sa densité et son caractère mucilagineux, est un véhicule très-commode chez ceux qui la supportent bien. Pour les enfants, la gelée de coings est un excellent excipient, et se mêle facilement au sel de bismuth.

Le sous-nitrate ou magistère de bismuth a probablement une action doucement astringente sur les membranes muqueuses; quel que soit le mode intime de cette action, il diminue les sécrétions catarrhales, et on l'a employé à ce titre dans la blennorrhagie et le coryza. Il a une autre action qui me paraît plus facilement explicable: il neutralise les gaz hydrosulfurés qui se trouvent dans l'intestin, et forme un sulfure noir de bismuth qui peut communiquer sa couleur aux selles plusieurs jours après qu'on a cessé l'emploi du médicament. Il diminue la fétidité des fèces et des gaz intestinaux; il est désinfectant. L'hydrogène sulfuré, quand il existe en grande quantité dans l'intestin, stimule douloureusement la muqueuse malade, peut-être aussi ce gaz forme-t-il un milieu favorable à certaines fermentations putrides, et je suis tenté d'attribuer

à l'action chimique du sous-nitrate de bismuth sur l'hydrogène sulfuré l'apaisement presque immédiat des douleurs intestinales qui succède parfois à son administration. Une observation récente me porte à croire que le sel de bismuth peut diminuer la sécrétion hépatique; chez un sujet qui en prenait depuis plus d'un an, bien qu'il n'y eût aucune trace d'ictère, les selles, lorsqu'il en cessa l'usage, furent pendant plusieurs semaines grises et décolorées. Elles ne reprirent que graduellement leur coloration normale, passant du jaune au brun clair, et ce ne fut qu'après six ou huit semaines qu'elles acquirent une teinte normale, qu'elles ont conservée depuis que ce malade a renoncé à l'usage du sel de bismuth.

Un de mes clients m'a dit avoir observé sur lui-même le même phénomène de décoloration des fèces toutes les fois qu'il prenait de l'opium.

Dans quelques cas rares, le sous-nitrate de bismuth augmente la diarrhée au lieu de la diminuer. J'ai rencontré plusieurs sujets chez lesquels du sous-nitrate de bismuth parfaitement pur, pris successivement dans plusieurs des meilleures pharmacies de Paris, agissait comme purgatif. Deux de ces sujets, dont l'observation est présente à ma mémoire, étaient herpétiques, et, dans un de ces cas, une diarrhée chronique avait succédé à la guérison d'un eczéma ancien de la région temporo-auriculaire (1).

Le nitrate d'argent a été vanté par Graves dans certaines formes de diarrhées chroniques, surtout dans celle qui survient chez les tuberculeux avant la lésion tuberculeuse de l'intestin, et qu'il appelle diarrhée sudorale.

La craie, le charbon pulvérisé, sont, dans certains cas, prescrits avec succès; je les associe ordinairement aux médicaments précédemment indiqués. Il y a plus de quarante ans que le charbon, dont on a fait une nouveauté, était prescrit par Récamier dans la diarrhée, et il l'administrait sous le nom de magnésie noire, bien des années avant que M. le docteur Belloc eût préconisé le charbon de peuplier (2). M. Belloc n'en a

(1) D'après certains chimistes, le sous-azotate de bismuth abandonnerait dans l'intestin de l'acide azotique. Si cette théorie est exacte, ne se pourrait-il pas que cet acide, devenu libre, ne trouvant pas dans certains intestins une quantité d'alcalis suffisante pour le saturer, provoquât alors de la diarrhée? S'il en était ainsi, on devrait, il semble, prévenir cet effet en ajoutant au sel de bismuth de la craie ou du carbonate sodique.

(2) Je me rappelle, en 1832, en avoir fait prendre avec succès, suivant l'exemple de Récamier, à un de mes camarades atteint de cholérine. Nous le fabriquâmes nous-mêmes avec des planchettes de sapin qui fournit un charbon très-léger et d'un usage commode.

pas moins le mérite d'en avoir mieux précisé les effets et de l'avoir vulgarisé.

Il est certain que, dans certaines diarrhées chroniques indépendantes, bien entendu, de lésions graves des tuniques intestinales, les eaux minérales laxatives ont été employées avec avantage; on peut les remplacer par l'usage de sels purgatifs administrés à petites doses: 4 ou 5 grammes de sulfate de soude donnés tous les matins dans un demi-verre d'eau chaude. Après avoir quelquefois exaspéré d'abord le flux intestinal, souvent cette médication l'arrête. Serait-ce, comme l'ont pensé quelques médecins, par une action substitutive, hypothèse qui n'offre à l'esprit rien de bien net et de bien défini? A petites doses, les sels purgatifs sont-ils plus aisément absorbés et produisent-ils la constipation comme ils l'ont produite entre les mains de M. Claude Bernard quand ils étaient injectés dans les vaisseaux? Toutes les fois que nous voulons pénétrer dans l'action intime des médicaments, nous entrons dans le domaine des conjectures, les phénomènes sont trop complexes et la science est trop peu avancée pour qu'on puisse, sans témérité, affirmer la théorie des actions thérapeutiques.

Quand cette médication a produit le résultat qu'on désirait, on la continue pendant huit à dix jours; puis, pendant le même laps de temps, on l'administre tous les deux jours, pour la donner ensuite tous les trois jours pendant un temps égal. M. le docteur Acosta, que j'ai déjà eu l'occasion de citer plus haut, m'a dit s'être servi de cette méthode avec succès.

Je ne doute pas de son utilité dans certains cas, mais il n'est pas toujours facile d'en déterminer l'indication, et j'ai rencontré des malades qui s'en étaient mal trouvés. Je la crois surtout applicable aux cas où la diarrhée est compliquée d'embarras gastrique, de troubles de la fonction chloropoiétique ou de congestion du foie.

Les purgatifs, souvent indiqués dans certaines formes de diarrhée aiguë, dans celles surtout qui sont compliquées d'embarras gastriques, ont été préconisés dans la diarrhée chronique par plusieurs médecins et en particulier par Trousseau, qui les prescrivait surtout dans la forme catarrhale de cette affection. Il les administrait à petites doses continuées pendant plusieurs jours.

L'emploi des purgatifs a généralement pour effet d'amener de la constipation; il n'est donc pas étonnant qu'on y ait eu recours dans certaines formes de diarrhées constituées par un trouble sécrétoire de l'intestin sans lésion de la membrane muqueuse. La teinture de rhu-